



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**Séance du 8 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi huit avril, à 18 heures 30 minutes le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Magali SAINT, maire.

Date de la convocation : 02/04/2024
Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 16 Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Françoise HOSTALIER, Valérie DESQUESNE, Jacques DENOYELLE, Annick DAGIEU, Isabelle TALARD, François FAUVEL, Yves LESIEUX, Caroline GAUTIER, Lydie BRUEY
Votants : 18 Alain DESMEULLES donne pouvoir à Valérie DESQUESNE, Edith ABDESLAM donne pouvoir à Lydie BRUEY
Absents excusés : 3 Alain DESMEULLES, Florent PREVOST, Edith ABDESLAM
Secrétaire de séance : Patricia ROSALIE

**Objet** : Budget annexe « Lion Locations » – Affectation des résultats 2023 au budget primitif 2024

- Vu le compte financier unique 2023 du budget annexe LION LOCATIONS adopté par le conseil municipal ;
- Entendu l'exposé de Monsieur HOSTALIER, adjoint aux finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (4 abstentions, 14 voix pour) :

- Décide d'affecter de la manière suivante dans le budget annexe LION LOCATIONS 2024 les résultats de l'exercice 2023.

	Résultats 2023	Affectation au BP 2024
Fonctionnement	+ 92 819.88€	+ 92 819.88 € Chapitre 002 en recettes de Fonctionnement
Investissement	- 6 127.23 € Résultat N-1 + 85 562.77 € Soit un total de + 79 435.54 €	+ 79 435.54€ Chapitre 001 en recettes d'investissement

- Autorise le Maire ou son représentant à signer tous les documents découlant de cette décision.

Pour extrait conforme  
Le Maire,  
Magali SAINT



Accusé de réception en préfecture  
014-211403654-20240408-COM2024-4-11-16-DE  
Date de télétransmission : 11/04/2024  
Date de réception préfecture : 11/04/2024